



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-15350>

Département(s) de publication : **61**

Annonce n° **26-15350**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Pôle Infrastructures Territoriales

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction de la demi-pension au collège "du Houlme" de BRIOUZE.

**Description** : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction de la demi-pension au collège "du Houlme" de BRIOUZE.

**Identifiant de la procédure** : eb71e9ae-3dad-489e-b95f-22d62ad10670

**Identifiant interne** : 2026DEMIPENSIONBRIOUZE

**Type de procédure** : Restreinte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71200000 Services d'architecture

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : 1 place de Salzdahlum

**Ville** : BRIOUZE

**Code postal** : 61220

**Subdivision pays (NUTS)** : Orne ( FRD13 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires :** Le présent concours a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à participer à un concours restreint de niveau esquisse +, en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre, dans le cadre de la reconstruction de la demi-pension au collège « du Houleme » de Briouze (61). L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 2 100 000,00 Euros HT (valeur février 2026), y compris équipements de cuisine excepté les mobiliers.

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Lot unique

**Description :** Mission de maîtrise d'oeuvre

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Aucune forme de groupement n'est imposée. Toutefois, dans le cas où un groupement se présenterait sous la forme d'un groupement conjoint, le maître d'ouvrage exigera, après l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre, que le mandataire qui devra être impérativement l'architecte principal du groupement soit solidaire. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. Les autres membres d'un groupement (autre que le mandataire), sont autorisés à figurer dans plusieurs groupements. Il n'y a donc pas d'exclusivité pour les autres membres du groupement. L'équipe de maîtrise d'oeuvre retenue se verra confier une mission de base incluant le visa total des études d'exécution partielles, ainsi que des missions complémentaires listées à l'article 1.3 du règlement de concours. Les missions de base sont : études d'esquisse (ESQ), études d'avant-projet (AVP : APS/APD), études de projet (PRO), assistance pour la passation des marchés publics de travaux (AMT), examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution faites par les opérateurs économiques chargés des travaux (VISA), direction de l'exécution des marchés publics de travaux (DET), assistance lors des opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement. Il est précisé que la mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) n'est pas incluse dans la mission du maître d'oeuvre. A l'issue de la phase de sélection des candidatures, les candidats admis à concourir se verront attribuer une prime forfaitaire de 12 000 Euros TTC, après remise des prestations répondant au programme. Ce montant n'est ni révisable, ni actualisable. L'article 8 du règlement de concours précise les conditions d'attribution. Conformément à l'article R2122-6 du Code de la commande publique, le marché sera attribué sans publicité, ni mise en concurrence préalables. Modalités de financement : ressources propres (budget départemental). Les équipes de maîtrise d'oeuvre pluridisciplinaire devront réunir les compétences imposées ci-après (en cotraitance ou en sous-traitance) : - Architecte : architecte inscrit à l'Ordre des

architectes (copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes valable pour l'année en cours) ou, pour les candidats étrangers, être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre équivalent. L'architecte sera obligatoirement le mandataire du groupement. - Economiste de la construction ; - Etudes Structure (béton, bois, toiture et/ou charpente métallique) ; - Etudes d'électricité (courants forts et courants faibles) ; - Etudes de fluides (CVC); - Etudes acoustiques. Pour les capacités professionnelles, une liste de quatre références obligatoires significatives, d'importance, de nature, de complexité et de montant d'opérations équivalentes au projet concerné comprenant : - au minimum deux références obligatoires en cuisines collectives qu'il s'agisse de réhabilitation ou de construction/reconstruction (en collèges, lycées, universités, hôpital, EPHAD ou tout autre établissement ayant une cuisine collective) - les deux autres références pourront concerner des opérations de réhabilitation et/ou extensions d'établissements recevant du public (ERP) ou d'autres références en cuisines collectives comme précisé à l'alinéa précédent. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les références devront dater des 12 dernières années maximum compté à partir de la date d'effet indiquée sur le procès-verbal de réception des travaux de l'opération. Au besoin, l'acheteur pourra demander ces derniers. Il est précisé que les références admises peuvent être des références dont les travaux sont achevés ou en cours d'exécution. Il convient impérativement qu'un marché de maîtrise d'oeuvre ait été notifié. Le fait d'être lauréat d'un concours ne suffit pas. A ce titre, les esquisses remises en phase concours ne seront pas acceptées au titre des références sollicitées. Il est précisé que le dossier administratif à remettre par les candidats, dont les détails sont indiqués au règlement de concours, doit comporter obligatoirement une lettre de motivation.

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Autres exigences économiques ou financières

**Description :** Les critères de sélection des candidats sont les compétences, les références et les moyens humains et matériels.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** 1) La qualité de l'organisation fonctionnelle du projet et sa conformité au programme (pondération 35) ; 2) La qualité architecturale,

paysagère, du projet et son insertion dans le site (pondération 20) ; 3) L'organisation en phase chantier (pondération 15) ; 4) La valeur technique (pondération 15) ; 5) Le respect de l'enveloppe prévisionnelle des travaux fixée par le maître d'ouvrage (pondération 15). L'article 7.1 du règlement de concours détaille les sous-critères.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 07/04/2026 à 00:00

**Adresse des documents de marché :** <https://orne.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de la procédure :**

**Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner :** 28/09/2026

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur :** non

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des demandes de participation :** 17/04/2026 à 17:00

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Pôle Infrastructures Territoriales

**Organisation qui traite les offres :** Pôle Infrastructures Territoriales

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Pôle Infrastructures Territoriales

**Numéro d'enregistrement :** 22610001400134

**Adresse postale :** 27 Bd de Strasbourg

**Ville :** Alençon

**Code postal :** 61017

**Subdivision pays (NUTS) :** Orne ( FRD13 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** bati.gestion@orne.fr

**Téléphone :** 0233816000

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.achatpublic.com>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.achatpublic.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif

**Numéro d'enregistrement :** 17140005400010

**Adresse postale :** 3 rue Arthur Le Duc

**Ville :** Caen

**Code postal :** 14000

**Subdivision pays (NUTS) :** Calvados ( FRD11 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Adresse électronique :** [greffe.ta-caen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-caen@juradm.fr)

**Téléphone :** 0231707272

**Télécopieur :** 0231707292

**Adresse internet :** <http://www.justice.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 19d7148f-64d0-4e40-9edb-2e2dac04c874 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis :** 12/02/2026 à 15:28

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2026